



COMMISSION DE
L'OcéAN INDIEN



Policy brief no.1

Les cadres régionaux et nationaux pour l'économie circulaire:
un levier pour une économie bleue durable dans
les Etats insulaires d'Afrique et de l'océan Indien



WORLD BANK GROUP



Déclaration exécutive

Dans l'agenda actuel de l'économie bleue (EB) adopté par de nombreux états insulaires, l'économie circulaire (EC) offre l'opportunité de construire une économie bleue solide et durable à travers la réduction de la consommation de matériaux et la génération des déchets, la réutilisation de la biomasse naturelle, le recyclage des déchets organiques et plastiques, la valorisation des déchets en énergie. Ce qui nécessite un réel engagement politique et des stratégies claires intersectorielles et inclusives.

Quelques données clés sur la pollution plastique dans l'océan

- Une consommation annuelle de plastique de plus de 450 000 tonnes en 2010.
- 12,7 millions de tonnes (métriques) par an, dont les microplastiques, les particules de moins de 5 mm (et les nano plastiques encore plus petits) représentent environ 20%.
- 550 000 tonnes de particules inférieures à 0,01 mm se déposent chaque année, près de la moitié d'entre elles finissant dans l'océan. Plus de 80 000 tonnes tombent sur des zones isolées couvertes de glace et de neige et risquent d'accroître la fonte car les particules sombres absorbent la chaleur du soleil.
- Chaque année, plus de 200 000 tonnes de minuscules particules de plastique sont emportées par le vent depuis les routes jusque dans les océans.
- Jusqu'à 28 % des microplastiques présents dans les océans proviennent des pneus qui se débarrassent de leur caoutchouc synthétique en s'usant.
- Plus de 1,6 milliard de nouveaux pneus sont fabriqués chaque année et environ 1 milliard de pneus usagés sont générés. 100 millions de pneus par an sont traités par l'industrie du recyclage

Contexte et justification

En tant que continent doté d'un littoral de plus de 30 000 kilomètres, 38 des 55 États membres de l'Union africaine sont des États côtiers ou insulaires, et plus de 60 % de sa masse terrestre est couverte par un réseau de ressources en eau douce. L'Union africaine ont inscrit l'économie bleue dans le processus de réforme institutionnelle de l'Union africaine. Les États insulaires d'Afrique et de l'océan Indien ont juridiction sur une vaste zone marine combinée d'environ 7 millions de km², avec une côte d'environ 15000 km, de multiples frontières maritimes et des cadres juridiques internationaux et nationaux complexes. En outre, sur les cinq pays africains ayant les plus vastes zones économiques exclusives, trois sont insulaires et membres de la COI. En effet, Maurice, les Seychelles et Madagascar, respectivement aux 2e, 3e et 4e rangs des pays d'Afrique avec les plus vastes ZEE. Suivent, le Cap Vert à la 6e place africaine, les Comores au 18e rang et Sao Tome et Principe au 19e. Ce qui s'élève à une superficie totale de 4 931 101 km². Ces vastes zones océaniques constituent un nouvel horizon du développement pour les Etats insulaires et côtiers d'Afrique et seulement 18% sont des aires marines protégées (AMP) ou 910 690 km². Elles jouent un rôle majeur, compte tenu des intérêts économiques, sociaux, environnementaux et géopolitiques des états insulaires.

Situation actuelle de l'économie circulaire (EC)

L'implication des îles africaines dans la mise en œuvre des concepts de l'économie circulaire (EC) varie. Elles s'engagent dans diverses initiatives de gestion des ressources telles que la pêche, l'aquaculture et les énergies renouvelables, mais pas dans des activités telles que le pétrole, le gaz et les énergies renouvelables offshore. Il est possible d'établir des politiques alignées sur l'EC. Des progrès ont été réalisés dans la protection des systèmes naturels, mais la sauvegarde des zones marines est limitée, sauf aux Seychelles et à Maurice. Le succès de l'EC pour les îles africaines, qui dépendent fortement des océans, passe par la régénération. Les efforts de récupération d'énergie, d'extraction de matières premières et de conservation sont à petite échelle et localisés. La mise en œuvre de l'EC dans les cadres existants diffère en raison de la diversité socio-économique et de la nouveauté de l'EC.

Les défis à relever sont le manque de savoir-faire technique, la gestion inadéquate des déchets, la rareté des données sur l'utilisation des matériaux et l'absence d'emplois attrayants dans le domaine du recyclage. Le renforcement des capacités est nécessaire pour la stratégie d'écoconception, la récupération d'énergie, l'expansion du recyclage, la récupération des matériaux, la collecte de données et l'évaluation des projets. Les îles africaines ont besoin de compétences en matière de remise en état, de reconditionnement et de renforcement des politiques environnementales. Les campagnes de sensibilisation sont cruciales, étant donné les fonds limités qui dépendent souvent de l'aide étrangère. Les priorités de l'écoconception diffèrent d'un pays à l'autre, les pays avancés s'attaquant aux déchets, tandis que les pays moins avancés se concentrent sur les économies extractives. L'adoption de l'écoconception peut conduire au développement durable, mais elle nécessite un changement dans les paradigmes des pays moins avancés.

Les cadres politiques nationaux

Dans le contexte de la transition vers une économie circulaire, les cadres politiques nationaux des huit pays AIODIS présentent un éventail d'efforts et de défis:

Si tous les pays reconnaissent l'importance du développement durable et de la préservation de l'environnement, la mesure dans laquelle les principes de l'économie circulaire sont intégrés dans les politiques varie considérablement.

L'île Maurice se distingue par son approche de l'EC. Le pays a entrepris une stratégie globale en élaborant une feuille de route pour l'économie circulaire et un cadre législatif qui s'aligne sur les stratégies mondiales de consommation et de production durables.

Aux Seychelles, des initiatives telles que le Seychelles Sustainable Tourism Label et la Seychelles Made Policy soulignent l'importance accordée à la durabilité dans des secteurs spécifiques. Un effort concerté du secteur privé et de la société civile a contribué à une meilleure compréhension des concepts de l'EC. Néanmoins, les incitations financières doivent être affinées, des cadres politiques globaux sont nécessaires et l'intégration des principes circulaires dans les différents secteurs reste un défi.

Inversement, certains pays ont du mal à créer un environnement réglementaire cohérent pour l'économie circulaire. Les Comores et la Guinée-Bissau, par exemple, se heurtent à l'absence de réglementations rationalisées. Bien que ces pays disposent de textes juridiques faisant référence aux principes de l'économie circulaire, ces lois n'ont pas l'harmonisation nécessaire pour aborder les multiples facettes des modèles circulaires. São Tomé et Príncipe a également progressé dans certains secteurs comme l'agriculture et la pêche. Toutefois, l'absence de cadres politiques globaux adaptés à l'EC entrave son adoption à plus grande échelle. Le gouvernement reconnaît l'importance des pratiques durables, mais les difficultés résident dans le suivi et l'évaluation efficaces des initiatives circulaires dans le pays.

Des thèmes communs et des recommandations émergent dans tous ces pays. Les cadres réglementaires doivent être développés avec plus de cohésion et de spécificité pour répondre aux complexités de l'économie circulaire. La création d'incitations financières solides, y compris des réductions fiscales, des subventions et des conseils opérationnels, est essentielle pour encourager les entreprises à adopter des pratiques circulaires. En outre, la sensibilisation et la compréhension des concepts de l'économie circulaire, l'extension des principes circulaires à divers secteurs de l'économie et la mise en œuvre de mécanismes de gouvernance efficaces pour le suivi et l'évaluation sont des étapes cruciales pour faciliter une transition réussie vers une économie circulaire dans ces diverses nations.

Le cadre politique régional

Certaines activités d'éducation permanente doivent être menées au niveau régional pour réaliser des économies d'échelle. Par conséquent, un cadre politique régional solide est nécessaire et devrait inclure les éléments clés suivants:

Adoption et application de principes d'écoconception convenus au niveau régional : des principes harmonisés dans l'AIODIS sont nécessaires pour fournir une vision et une approche unifiées de l'écoconception. Ces principes devraient couvrir la conception de produits durables et recyclables, l'optimisation de l'utilisation des ressources, la réduction des déchets et l'encouragement de la responsabilité élargie des producteurs. Ils favorisent le partage et la consommation collaborative, tirent parti des technologies numériques et encouragent les modèles commerciaux circulaires.

Établir des réglementations CE spécifiques: Bien qu'il existe dans l'AIODIS des lois et des règlements qui promeuvent les principes de l'EC, la plupart des pays de l'AIODIS n'ont pas d'objectif clair en matière d'EC ni de plan détaillé de mise en œuvre. Les gouvernements de l'AIODIS doivent adopter une déclaration s'engageant à atteindre les objectifs de l'économie circulaire, harmoniser la législation pour aborder directement l'EC et développer des législations spécifiques pour combler les lacunes juridiques afin de favoriser l'EC. Les pays africains peuvent apprendre les uns des autres car ces législations sont souvent présentes au sein de l'AIODIS. Ces législations comprennent des textes sur l'interdiction des plastiques à usage unique, des lois sur la gestion de l'eau, la production de déchets, le contrôle des déchets, le principe du pollueur-payeur (PPP) et la responsabilité élargie du producteur (REP).

Améliorer la connaissance de l'EC par des campagnes de sensibilisation et d'éducation: Pour parvenir à une économie circulaire dans l'AIODIS, il est essentiel d'améliorer la connaissance de l'EC à tous les niveaux, en particulier dans les secteurs clés tels que l'économie bleue. Le concept d'EC est encore nouveau dans l'AIODIS, les populations et les gouvernements n'ont pas encore pleinement exploré le potentiel et les avantages de ce secteur. Il est nécessaire de soutenir et de reproduire les initiatives existantes et les autres activités éducatives en place au niveau du gouvernement, des entreprises et de la communauté locale.

Améliorer la gestion des stocks de matériaux: Les pays doivent mieux contrôler les déchets industriels, renforcer la mise en œuvre des amendes et introduire une compréhension de l'utilisation des matériaux dans des secteurs tels que le tourisme, la pêche ou l'agriculture. La solution consiste à soutenir ou à créer un programme de contrôle des déchets industriels et un système de sanctions appliqué à l'ensemble du système. Les autorités locales peuvent alors délivrer des licences commerciales et demander le paiement de redevances en fonction de la quantité de déchets générés.

Restaurer et mieux gérer l'utilisation des flux naturels: Les pays AIODIS ont généralement des niveaux élevés d'extraction des ressources vivantes. Pour parvenir à une utilisation durable des ressources naturelles au sein d'un EC, les pays AIODIS doivent renforcer et soutenir davantage les initiatives existantes. Ils doivent viser à régénérer les flux naturels, en particulier dans les secteurs de l'économie bleue tels que la pêche, le tourisme, l'exploration pétrolière et gazière et la bioprospection. Une première étape pourrait consister à améliorer les pratiques et les capacités de surveillance existantes tout en prévenant les pratiques nuisibles actuelles par des amendes. En ce qui concerne la régénération des flux naturels, une étape parallèle consiste à introduire, soutenir et développer les activités existantes telles que les plans de gestion de la pêche, la restauration des mangroves, les zones marines gérées localement et les zones marines protégées. En ce qui concerne l'extraction des matières premières, des initiatives telles que la fabrication de compost font partie des pratiques qui contribuent à l'extraction des matières premières et à la régénération des nutriments dans le sol.

Soutenir les entreprises liées à l'EC: Pour promouvoir l'adoption ou la transition vers une entreprise d'EC, les gouvernements doivent donc fournir un soutien structurel et financier aux entreprises, notamment par la création d'un bureau de l'économie circulaire au sein d'un ou de plusieurs ministères, et en engageant un dialogue avec l'industrie pour créer une valorisation des matériaux de déchets. La création de groupements d'entreprises en fonction de l'activité, de l'utilisation des matériaux, des besoins en équipements et de la proximité doit également être soutenue pour améliorer l'utilisation des matériaux et l'information.

Engagements

L'EC est une source durable de création d'emplois que les pays devraient exploiter et autour de laquelle ils devraient construire leur économie pour assurer le développement durable et la réalisation des engagements internationaux en matière de développement durable. Sur la base du statut actuel de l'EC dans AIODIS, il existe une série d'engagements à court et moyen terme qui sont nécessaires pour rendre opérationnel le concept d'EC:

- Cadre national d'EC: Les pays devraient adopter un cadre politique national d'EC qui devrait être, entre autres, un pilier de leur politique d'économie bleue en cours d'élaboration et de mise en œuvre.
- Soutenir les entreprises et les entrepreneurs: Des incitations politiques aux facilités bancaires, des signaux clairs devraient être donnés aux entrepreneurs qui souhaitent intégrer la circularité dans leurs entreprises existantes ou à ceux qui se lancent en se basant sur les principes de la circularité.

- Politique régionale: En raison de la taille des îles, la région de la COI, et plus largement les CER d'Afrique, devraient adopter une politique régionale d'EC, car certaines activités d'EC doivent être traitées au niveau régional pour réaliser des économies d'échelle.
- Coordination régionale: Au niveau de la COI, un organe de coordination régionale pour l'EC devrait être mis en place et devrait être aligné sur l'unité régionale de l'économie bleue.

Recommandations pour l'opérationnalisation d'un cadre politique cohérent pour accélérer la transition vers une EC

Les cadres stratégiques nationaux et régional prévoient de définir les alternatives qui permettent d'améliorer la législation en vigueur au développement accru d'une EC, tout en visant à identifier des opportunités additionnelles d'accroître l'efficacité globale des matériaux. Elles s'articulent autour de cinq piliers pour lesquels les décideurs nationaux doivent s'engager.

CAP-VERT

Pilier 1: Etablir des règlements et des normes pour l'économie circulaire du pays.

Il est essentiel que le gouvernement adopte, d'une part, une législation cadre promouvant l'intégration des acteurs et l'harmonisation des actions vers l'EC; d'autre part, des législations spécifiques pour encourager l'EC, notamment les textes sur le recyclage.

Pilier 2: Former des campagnes de sensibilisation et d'éducation.

Mobiliser les acteurs pour l'EC dans l'accroissement du corpus de connaissance, à tous les niveaux, spécialement dans les secteurs clés de l'économie bleue, à travers:

- Continuer les campagnes de sensibilisation lancées et engageant la société dans son ensemble.
- Construire des collaborations entre de grands partenaires industriels et les pouvoirs publics.
- Réintroduire les campagnes en milieu scolaire pour mieux sensibiliser les jeunes
- Accroître l'interaction entre entreprises pour les sensibiliser sur la nécessité d'adopter des modèles d'affaires circulaires.

Pilier 3: Améliorer la gestion des stocks de matériaux.

Afin d'optimiser la valeur des déchets, il est nécessaire:

- D'augmenter les points de collecte, d'établir des procédures de tri et d'introduire une méthode de traitement plus durable que l'enfouissement.
- De mettre en place un mécanisme incitatif en faveur des entreprises qui améliorent les procédés de gestion de déchets.
- D'adopter un dispositif national de gestion de déchets.

En vue de l'amélioration de l'efficacité des stations de traitement de déchets, il est important de s'engager à:

- Mettre en œuvre un recyclage à haute performance et la production de biogaz.
- Améliorer les dispositifs de valorisation des déchets au sein des compagnies existantes.
- Créer de nouvelles compagnies de traitement de déchets et à motifs circulaires

Afin de réduire la pollution au moyen d'une gestion de déchets améliorée, il est essentiel de:

- Soutenir le programme existant de suivi des déchets industriels en mettant en place un dispositif de contrôle dans les secteurs du tourisme, de la pêche et de l'agriculture.
- Mettre en place un système subséquent de pénalité, en établissant des amendes.

Pilier 4: Restaurer et mieux gérer l'utilisation des flux naturels.

Afin d'atteindre un usage durable des ressources naturelles au sein d'une EC, il est attendu que le gouvernement s'engage à:

- Augmenter les activités de restauration en renforçant la protection accrue de la zone économique exclusive et le suivi des aires marines protégées ainsi que la gestion par zone.
- Améliorer les pratiques de suivi et renforcer les capacités nationales.
- Développer une meilleure connaissance de l'usage des ressources naturelles et fournir des indicateurs d'aide à la décision en matière d'extraction des ressources.
- Soutenir et améliorer la fermeture de la pêche pendant la saison de reproduction, des aires marines protégées pour permettre la régénération des flux naturels.

Pilier 5: Motiver les entreprises dans l'adoption de modèles d'affaires circulaires.

Afin de promouvoir l'adoption de l'EC par le secteur privé et développer les partenariats publics-privés dans la réalisation d'activité d'économies bleue et circulaire.

- Améliorer le soutien structurel et financier aux entreprises, dont:
 - La création d'un bureau de l'EC au sein d'un ou de plusieurs services gouvernementaux;
 - La création d'une compagnie regroupée en fonction de l'activité, de l'utilisation des matériaux, des besoins d'équipements et de la proximité afin d'améliorer l'usage des matériaux et l'efficacité infrastructurelles tout en réduisant les coûts de la chaîne d'approvisionnement et du traitement des déchets, en les partageant entre un groupe de sociétés;
- Engager un dialogue avec l'industrie pour créer la valorisation des déchets matériels.
- Soutenir les régimes d'abattements fiscaux tels que l'écotaxe, les avantages fiscaux en fonction de pratiques environnementales ou un congé fiscal de trois à cinq ans pendant la période de lancement, détaxe complète ou taxe réduite.
- Réduire la TVA sur les réparations et la rénovation pour encourager l'activité de réutilisation.
- Promouvoir au sein des entreprises les plans existants de réduction fiscale, de mise à disposition de fonds sectoriels et de conseils opérationnels.

Comores

Pilier 1: Etablir des règlements et des normes pour l'économie circulaire du pays.

Le gouvernement doit:

- Adopter une déclaration d'engagement en faveur de l'économie circulaire et combler les lacunes juridiques.
- Adopter une législation cadre qui favorise l'intégration des acteurs et les actions d'harmonisation vers une EC.
- Adopter des législations spécifiques dont:
 - Les textes sur le recyclage
 - La loi sur les Partenariats publics-privés et les REP
 - La loi contre le gaspillage pour une responsabilisation des producteurs et une collaboration accrue tout au long de la chaîne de valeur des déchets.
 - Les textes relatifs aux droits à la réparation par les petites entreprises (garage, cordonniers, réparation des produits électroniques et l'électroménager, revêtement de meubles, les brocantes...)
 - Les textes sur l'entrepreneuriat porteur de projets innovants pour la valorisation des déchets dont la production de composte et d'engrais biologiques pour l'agriculture.
 - Les textes pour lutter contre les dépôts sauvages, obligeant les industries manufacturières à la réutilisation des matériaux dans les industries alimentaires, cosmétiques et imprimerie.

Pilier 2: Former des campagnes de sensibilisation et d'éducation.

Il est essentiel d'accroître la connaissance de l'EC à tous les niveaux, en particulier dans les secteurs clés de l'économie bleue. Pour cela, le gouvernement doit s'engager à:

- Poursuivre les campagnes de sensibilisation sur l'EC en place en impliquant la société dans son ensemble (conférence universitaire, forums, accompagnement par les experts, conseils dans les secteurs du tourisme pour la promotion des plages et villes propres, de l'agriculture pour l'utilisation d'engrais biologiques, et l'accroissement de la production durable et saine, de la pêche pour la fabrication des matières premières pour les provendes)...
- Appuyer les initiatives déjà mises en place par les organisations et institutions pour la promotion de l'économie circulaire
- Renforcer la collaboration entre les entreprises et les autorités nationales
- Accentuer et élargir les campagnes scolaires de sensibilisation des jeunes sur la protection de l'environnement et la promotion de l'EC avec le tri à la source des déchets
- Accroître l'interaction avec les entreprises en faveur de l'adoption des modèles d'affaire circulaires.

Pilier 3: Améliorer la gestion des stocks de matériaux.

Afin d'améliorer les processus de gestion des déchets actuellement en place, le gouvernement doit s'engager à:

En termes de collecte et de tri:

- Augmenter les points de collecte des déchets et introduire/ améliorer les procédures de tri
- Renforcer le site existant de tri et de valorisation des déchets (CTVD) en un site de traitement plus durable et éviter la simple mise en décharge.
- Aménager d'autres sous-centres de tri et de valorisation des déchets au niveau des autres îles, en encourageant l'intercommunalité.
- Favoriser le dispositif de collecte et de tri d'envergure nationale, en soutenant les entreprises existantes ou nouvellement créée de collecte et de tri.

En termes d'amélioration de l'efficacité de traitement des déchets:

- Mettre en œuvre un recyclage à haut rendement et la création de biogaz.
- Soutenir les entreprises existantes et favoriser la création de nouvelles entreprises pour un traitement des déchets dans une perspective circulaire.

En matière de décharge et de détrit, afin de réduire la pollution pour une meilleure gestion de déchets dans les villes et sur les plages:

- Renforcer le soutien aux programmes existants de surveillance sur les déchets industriels et veiller l'application des amendes
- Optimiser la collaboration et la coordination des acteurs régionaux et nationaux pour une meilleure gestion des déchets.
- Eliminer les barrières légales et favoriser les entreprises à développer des pratiques durables.
- Introduire une compréhension de l'utilisation des matériaux dans le tourisme, la pêche ou l'agriculture

Pilier 4: Restaurer et mieux gérer l'utilisation des flux naturels.

Afin de favoriser la régénération des flux naturels dans les secteurs de l'économie bleue (la pêche, le tourisme ou l'agriculture), le gouvernement doit:

- Poursuivre les efforts déployés dans l'augmentation de la protection de la zone économique exclusive, par le biais d'aire marine protégée (AMP), le renforcement de la surveillance des AMP existantes et de la gestion par zone, l'augmentation des activités de restauration.
- Améliorer les pratiques et les capacités de surveillance existantes.
- Mettre à disposition de meilleures connaissances des ressources naturelles dans les outils d'aide à la décision.
- Soutenir les activités de restauration des mangroves, des zones marines protégées localement et les AMP

Pilier 5: Motiver les entreprises dans l'adoption de modèles d'affaires circulaires.

Afin de promouvoir la transition vers une entreprise écologique, le gouvernement doit fournir un soutien structurel et financier aux entreprises, notamment:

- Créer un bureau de l'économie circulaire au sein d'un ou plusieurs départements gouvernementaux;
- Créer le regroupement d'entreprises en fonction de l'activité, de l'utilisation des matériaux, des besoins en équipements et de la proximité afin d'améliorer l'utilisation des matériaux et l'efficacité des infrastructures tout en réduisant les coûts de la chaîne d'approvisionnement et du traitement des déchets en les partageant entre un groupe d'entreprises;
- Engager un dialogue avec l'industrie afin de créer une chaîne de valeur des déchets;
- Introduire un système d'allègement fiscal tel qu'une période de démarrage de 3 à 5 ans complètement exonérée d'impôt et de taux réduit;
- Réduire la taxe sur la valeur ajoutée pour les activités de réparation et de remise à neuf afin d'encourager les entreprises de réutilisation;
- Introduire dans la politique nationale l'obligation de considérer le concept d'économie circulaire et le principe des 3R (réduire- recycler et réutiliser) pour chaque entrepreneur ou les coopératives agricoles ou de pêches, avant la conception de leur plan d'affaire et document de projet, afin de promouvoir l'investissement dans des machines ou produits écoresponsables.

Guinée-Bissau

Pilier 1: Etablir des règlements et des normes pour l'économie circulaire du pays.

Le gouvernement doit adopter une déclaration d'engagement en faveur de l'économie circulaire et combler les lacunes juridiques, notamment:

- Adopter une législation cadre qui favorise l'intégration des acteurs et les actions d'harmonisation vers une EC
- Intégrer l'engagement de transition vers l'EC dans les politiques de développement du pays
- Adopter des législations spécifiques comprenant
 - Les textes sur le recyclage,
 - La loi sur les PPP et les REP.

Pilier 2: Former des campagnes de sensibilisation et d'éducation.

Il est essentiel d'accroître la connaissance de l'EC à tous les niveaux, en particulier dans les secteurs clés de l'économie bleue. Pour cela, le gouvernement doit prendre conscience de l'importance de l'EC et s'engager à:

- Poursuivre les campagnes de sensibilisation en place en impliquant la société dans son ensemble.
- Renforcer la collaboration entre les grands partenaires industriels et les autorités
- Réintroduire des campagnes scolaires pour sensibiliser les jeunes
- Augmenter l'interaction avec les entreprises pour leur présenter les intérêts d'adopter les modèles d'affaires circulaires.
- Soutenir et reproduire les initiatives existantes et les activités éducatives en place au niveau du gouvernement, des entreprises, des sociétés civiles et de la population, dans les différents secteurs économiques (agriculture, agro-industries, tourisme, pêche, gestion des ressources naturelles, énergie, transport).

Pilier 3: Améliorer la gestion des stocks de matériaux.

Pour améliorer le processus de gestion des déchets actuellement en place, le gouvernement doit s'engager à trois niveaux:

Au niveau de la collecte et de tri des déchets:

- Augmenter les points de collecte
- Améliorer les procédures de tri
- Introduire un site de traitement plus durable que la mise en décharge actuelle.
- Mettre un dispositif national de collecte et de tri, à travers le soutien aux entreprises existantes de collecte et de tri des déchets de manière responsable.

Au niveau de l'amélioration de l'efficacité des sites de traitement des déchets:

- Augmenter l'efficacité des installations actuelles
- Introduire des sites plus durables comme les décharges avec congestion des gaz, l'incinération avec récupération d'énergie, les sites de tri et de nettoyage de déchets, les stations de recyclage.
- Mettre en place un dispositif de recyclage à haut rendement et la création de biogaz.
- Soutenir les entreprises existantes pour un traitement des déchets dans une perspective circulaire.

Au niveau de la réduction des déchets et de la pollution marine, le gouvernement doit s'engager à:

- Soutenir les initiatives existantes et créer un programme de surveillance des déchets industriels avec le système de sanctions y afférents (établissement des amendes)
- Introduire une compréhension de l'utilisation des matériaux dans les secteurs du tourisme, de la pêche et de l'agriculture

Pilier 4: Restaurer et mieux gérer l'utilisation des flux naturels.

Afin de favoriser la régénération des flux naturels dans les secteurs de l'économie bleue (la pêche, le tourisme ou l'agriculture), le gouvernement doit s'engager à:

- Augmenter la protection de la zone économique exclusive par le biais de l'AMP, le renforcement de la surveillance des AMP existantes et de la gestion par zone, et l'augmentation des activités de restauration.
- Améliorer les pratiques et les capacités de suivi existantes
- Mettre à disposition de meilleures connaissances des ressources naturelles dans les outils d'aide à la décision.
- Soutenir les activités de restauration des mangroves et les AMP

Pilier 5: Motiver les entreprises dans l'adoption de modèles d'affaires circulaires.

Afin d'inciter une transition vers une économie circulaire, l'implication des entreprises est essentielle. Pour cela le gouvernement doit:

- Fournir le soutien structurel et financier aux entreprises.
- Créer un bureau de l'économie circulaire au sein d'un ou plusieurs départements gouvernementaux;
- Créer le regroupement d'entreprises en fonction de l'activité, de l'utilisation des matériaux, des besoins en équipements et de la proximité afin d'améliorer l'utilisation des matériaux et l'efficacité des infrastructures tout en réduisant les coûts de la chaîne d'approvisionnement et du traitement des déchets en les partageant entre un groupe d'entreprises;
- Engager un dialogue avec l'industrie afin de créer une chaîne de valeur des déchets;
- Introduire un système d'allègement fiscal tel qu'une période de démarrage de 3 à 5 ans complètement exonérée d'impôt et de taux réduit;
- Réduire la taxe sur la valeur ajoutée pour les activités de réparation et de remise à neuf afin d'encourager les entreprises de réutilisation;

Madagascar

Pilier 1: Etablir des règlements et des normes pour l'économie circulaire du pays.

Le gouvernement doit adopter une déclaration d'engagement en faveur de l'économie circulaire et combler les lacunes juridiques, notamment:

- Adopter une législation cadre qui favorise l'intégration des acteurs et les actions d'harmonisation vers une EC
- Intégrer l'engagement de transition vers l'EC dans les politiques de développement du pays
- Adopter des législations spécifiques comprenant
 - Les textes sur le recyclage,
 - La loi sur les PPP et les REP.

Pilier 2: Former des campagnes de sensibilisation et d'éducation.

Il est essentiel d'accroître la connaissance de l'EC à tous les niveaux, en particulier dans les secteurs clés de l'économie bleue. Pour cela, le gouvernement doit prendre conscience de l'importance de l'EC et s'engager à:

- Augmenter les campagnes de sensibilisation en place en impliquant la société dans son ensemble.
- Renforcer la collaboration entre les grandes industries et les autorités nationales.
- Réintroduire des campagnes scolaires pour sensibiliser les jeunes.
- Augmenter l'interaction avec les entreprises pour leur présenter les modèles d'économie circulaire et leur faire comprendre leur nécessité.
- Soutenir et reproduire les initiatives existantes et les activités éducatives en place au niveau du gouvernement, des entreprises, des sociétés civiles et de la population, dans les différents secteurs économiques (agriculture, agro-industries, tourisme, pêche, gestion des ressources naturelles, énergie, transport).

Pilier 3: Améliorer la gestion des stocks de matériaux.

Pour améliorer le processus de gestion des déchets actuellement en place, le gouvernement doit s'engager à trois niveaux:

Au niveau de la collecte et de tri des déchets:

- Augmenter les points de collecte
- Améliorer les procédures de tri
- Introduire un site de traitement plus durable que la mise en décharge actuelle.
- Mettre un dispositif national de collecte et de tri, à travers le soutien aux entreprises existantes de collecte et de tri des déchets de manière responsable.

Au niveau de l'amélioration de l'efficacité des sites de traitement des déchets:

- Augmenter l'efficacité des installations actuelles.
- Introduire des sites plus durables comme les décharges avec congestion des gaz, l'incinération avec récupération d'énergie, les sites de tri et de nettoyage de déchets, les stations de recyclage.
- Mettre en place un dispositif de recyclage à haut rendement et la création de biogaz.
- Soutenir les entreprises existantes pour un traitement des déchets dans une perspective circulaire.

Au niveau de la réduction des déchets dans les villes et les plages et de la gestion de la pollution marine, le gouvernement doit s'engager à:

- Soutenir les initiatives existantes et créer un programme de surveillance des déchets industriels avec le système de sanctions y afférents (établissement des amendes)
- Introduire une compréhension de l'utilisation des matériaux dans les secteurs du tourisme, de la pêche et de l'agriculture

Pilier 4: Restaurer et mieux gérer l'utilisation des flux naturels.

Afin de favoriser la régénération des flux naturels dans les secteurs de l'économie bleue (la pêche, le tourisme ou l'agriculture), le gouvernement doit:

- Poursuivre les efforts déployés dans l'augmentation de la protection de la zone économique exclusive, par le biais d'aire marine protégée (AMP), le renforcement de la surveillance des AMP existantes et de la gestion par zone, l'augmentation des activités de restauration.
- Améliorer les pratiques et les capacités de surveillance existantes.
- Mettre à disposition de meilleures connaissances des ressources naturelles dans les outils d'aide à la décision.
- Soutenir les activités de restauration des mangroves, des zones marines protégées localement et les AMP

Pilier 5: Motiver les entreprises dans l'adoption de modèles d'affaires circulaires.

Afin d'inciter une transition vers une économie circulaire, l'implication des entreprises est essentielle. Pour cela le gouvernement doit:

- Fournir le soutien structurel et financier aux entreprises.
- Créer un bureau de l'économie circulaire au sein d'un ou plusieurs départements gouvernementaux;
- Créer le regroupement d'entreprises en fonction de l'activité, de l'utilisation des matériaux, des besoins en équipements et de la proximité afin d'améliorer l'utilisation des matériaux et l'efficacité des infrastructures tout en réduisant les coûts de la chaîne d'approvisionnement et du traitement des déchets en les partageant entre un groupe d'entreprises;
- Engager un dialogue avec l'industrie afin de créer une chaîne de valeur des déchets;
- Introduire un système d'allègement fiscal tel qu'une période de démarrage de 3 à 5 ans complètement exonérée d'impôt et de taux réduit;
- Réduire la taxe sur la valeur ajoutée pour les activités de réparation et de remise à neuf afin d'encourager les entreprises de réutilisation;

Maldives

Pilier 1: Etablir des règlements et des normes pour l'économie circulaire du pays.

Le gouvernement doit adopter une déclaration d'engagement en faveur de l'économie circulaire et combler les lacunes juridiques, notamment:

- Une législation cadre qui favorise l'intégration des acteurs et les actions d'harmonisation vers une EC.
- Une législation visant à éliminer progressivement le plastique à usage unique- axée sur l'industrie, la sensibilisation et la mise en œuvre dans les différents secteurs et des incitations pour le secteur de la pêche avec les sanctions y afférentes
- La mise en œuvre d'un plan de communication sur le plastique à usage unique qui inscrit la REP dans la loi.
- Un cadre législatif pertinent pour mettre en œuvre le travail de planification de l'espace marin dans le cadre du programme Noo Raajje.

Pilier 2: Former des campagnes de sensibilisation et d'éducation.

Il est essentiel d'accroître la connaissance de l'EC à tous les niveaux, en particulier dans les secteurs clés de l'économie bleue. Pour cela, le gouvernement doit prendre conscience de l'importance de l'EC et s'engager à:

- Organiser des ateliers continus en des lieux impliquant la société dans son ensemble.
- Etablir une collaboration entre les grands partenaires industriels et les autorités nationales.
- Réintroduire des campagnes scolaires pour sensibiliser les jeunes.
- Accroître l'interaction avec les entreprises pour leur présenter les modèles d'économie circulaire et leur en faire comprendre d'intérêt.
- Soutenir et reproduire les initiatives existantes et les activités éducatives en place au niveau du gouvernement, des entreprises et de la population, dans les différents secteurs économiques (tourisme, pêche).

Pilier 3: Améliorer la gestion des stocks de matériaux.

Pour améliorer les processus de gestion des déchets actuellement en place, le gouvernement doit intervenir à trois niveaux:

Au niveau du système de collecte et de tri:

- Augmenter les points de collecte
- Améliorer les procédures de tri
- Mettre en place un site de traitement permettant la valorisation des déchets et des pratiques durables allant au-delà de l'incinération à long terme

- Mettre un dispositif national de collecte et de tri, à travers le soutien aux entreprises existantes de collecte et de tri des déchets de manière responsable.
- Mettre en place une structure claire de gestion de déchets pour mieux répartir les responsabilités tout au long du processus de traitement.

Au niveau de l'amélioration de l'efficacité des sites de traitement des déchets:

- Augmenter l'efficacité des installations actuelles
- Introduire des sites plus durables comme les décharges avec congestion des gaz, l'incinération avec récupération d'énergie, les sites de tri et de nettoyage de déchets, les stations de recyclage.
- Mettre en place un dispositif de recyclage à haut rendement et la création de biogaz et l'amélioration de la durabilité des usines d'incinération sur les deux îles de H. Dh Kulhudhuffushi et Fuvahmulah.
- Mettre en place un système d'évaluation des pratiques de récupération d'énergie, de tri et de valorisation des déchets au sein des usines.
- Soutenir les entreprises existantes et améliorer leur pratique pour un traitement des déchets dans une perspective circulaire de valorisation des déchets.

Au niveau de la réduction des déchets dans les villes et les plages et de la gestion de la pollution marine, le gouvernement doit s'engager à:

- Soutenir les programmes existants de surveillance des déchets industriels avec le système de de pénalités ultérieur appliqué à l'ensemble du système de gestion des grands flux de déchets industriels.
- Introduire une compréhension de l'utilisation des matériaux dans les secteurs de la fabrication, du tourisme et de la pêche

Pilier 4: Restaurer et mieux gérer l'utilisation des flux naturels.

Afin de parvenir à une utilisation durable des ressources naturelles dans le cadre d'une EC, le gouvernement doit s'engager à:

- Développer et soutenir davantage les initiatives existantes bleues durables dans les secteurs de la pêche, du tourisme, de l'exploration pétrolière et gazière, de la bioprospection.
- Intensifier la protection de la zone économique exclusive par le biais de l'AMP, du renforcement de la surveillance des AMP existantes et de la gestion par zones, de l'augmentation des activités de restauration tout en introduisant des pénalités financières à l'encontre des contrevenants.
- Améliorer les pratiques et les capacités de surveillance existantes tout en empêchant les pratiques nuisibles en cours par le biais d'amendes.
- Mettre à disposition de meilleures connaissances des ressources naturelles dans les outils d'aide à la décision.
- Soutenir les activités de restauration des mangroves, les zones marines gérées localement et les AMP.

Pilier 5: Motiver les entreprises dans l'adoption de modèles d'affaires circulaires.

Afin d'inciter une transition vers une économie circulaire, l'implication des entreprises est essentielle. Pour cela le gouvernement doit:

- Fournir le soutien structurel et financier aux entreprises.
- Créer un bureau de l'économie circulaire au sein d'un ou plusieurs départements gouvernementaux;
- Créer le regroupement d'entreprises en fonction de l'activité, de l'utilisation des matériaux, des besoins en équipements et de la proximité afin d'améliorer l'utilisation des matériaux et l'efficacité des infrastructures tout en réduisant les coûts de la chaîne d'approvisionnement et du traitement des déchets en les partageant entre un groupe d'entreprises;
- Engager un dialogue avec l'industrie afin de créer une chaîne de valeur des déchets;
- Introduire un système d'allègement fiscal tel qu'une période de démarrage de 3 à 5 ans avec exonération ou réduction de l'impôt;
- Enlever la TVA pour la réparation et de remise à neuf afin d'encourager les entreprises de réutilisation;
- Mettre en place des mesures incitatives comme des subventions, des aides, des réductions d'impôts, des conseils opérationnels pour favoriser l'entrepreneuriat dans l'EC.

Maurice

Pilier 1: Etablir des règlements et des normes pour l'économie circulaire du pays.

En vue de l'accélération de la transition vers l'économie bleue et circulaire, le gouvernement doit s'engager à:

- Entériner une charte d'engagement en faveur de l'EC et combler les lacunes juridiques.
- Adopter une loi-cadre favorisant l'intégration des acteurs et les actions d'harmonisation facilitant l'EC.
- Intégrer l'engagement en faveur de l'EC dans les stratégies d'économie bleue existantes ou à venir.
- Adopter les législations spécifiques comprenant:
 - Un texte sur l'interdiction du plastique à usage unique,
 - Des lois sur la REP, la gestion de l'eau, la production de déchets et le contrôle des déchets.
- Atteindre les objectifs relatifs aux taux de recyclage en matière de circularité.
- Réévaluer la taxe verte pour répondre aux objectifs de circularité et promouvoir les stratégies dont le recyclage.
- Renforcer les politiques d'application de la taxe verte, prévoyant des pénalités sévères pour tous les pollueurs, y compris les acteurs des secteurs public et privé.

Pilier 2: Former des campagnes de sensibilisation et d'éducation.

Pour réaliser une EC à Maurice, il est essentiel d'accroître sa connaissance à tous les niveaux, en particulier dans les secteurs clés de l'économie bleue et du secteur manufacturier. Le gouvernement doit s'engager à:

- Poursuivre les ateliers de culture environnementale en cours engageant la société dans son ensemble.
- Renforcer la collaboration entre les grands partenaires industriels et les autorités nationales.
- Réintroduire des campagnes scolaires pour sensibiliser les jeunes.
- Augmenter l'interaction avec les entreprises pour leur présenter les modèles d'économie circulaire et les convaincre de leur nécessité.
- Sensibiliser les acheteurs et les consommateurs à l'implication des coûts sous-jacents aux produits utilisés et jetés.
- Renforcer les campagnes à travers les médias, promouvant les produits à vocation circulaire tels que les produits locaux et les projets à vocation circulaire.
- Soutenir et reproduire les initiatives en cours et les autres activités éducatives courantes au niveau des gouvernements, des entreprises et de la population.

Pilier 3: Améliorer la gestion des stocks de matériaux.

En vue d'améliorer les processus de gestion des déchets en cours, le gouvernement doit s'engager à intervenir à trois niveaux:

Optimiser les systèmes de collecte et de tri existants, à travers les actions suivantes:

- Augmenter les points de collecte
- Introduire les procédures de tri
- Mettre en œuvre un système de remboursement de consigne pour les recyclages
- Envisager un site de traitement plus durable que la mise en décharge
- Mettre en place un dispositif national de collecte et de tri, en soutenant les organisations déjà existantes et œuvrant à ce niveau à une échelle réduite.
- Mettre en place une structure claire de gestion des déchets pour mieux répartir clairement les responsabilités tout au long du processus de traitement.

Améliorer l'efficacité des sites de traitement de déchets:

- Augmenter l'efficacité des installations actuelles et introduire des sites plus durables comme les décharges avec congestion des gaz, l'incinération avec récupération d'énergie, les sites de tri et de nettoyage de déchets, les stations de recyclage.
- Créer de nouvelles entreprises à la station de transfert et remplacer les sites d'enfouissement pour réduire les coûts de transport.
- Faciliter le recyclage pour pouvoir traiter les déchets avec des motifs de circularité.
- Concrétiser l'engagement de créer une station de transfert dans chaque district, facilement accessible.

- Créer des centres de recyclage communautaires à proximité des lieux de vie de gens afin promouvoir la culture de recyclage.
- Envisager le tri des déchets à la source au niveau de chaque ménage.
- Promouvoir et financer le tri à la source et l'utilisation des matières recyclables dans l'économie circulaire.

Au niveau de la réduction de la pollution marine par une meilleure gestion des déchets, le gouvernement doit s'engager à:

- Créer un programme de surveillance des déchets industriels avec le système de pénalités ultérieur appliqué à l'ensemble du système de gestion des grands flux de déchets industriels.
- Mettre en place le système de délivrance des licences commerciales par les autorités locales et de demande de paiement par quantité de déchets générés (principe de pollueur-payeur)
- Introduire une compréhension de l'utilisation des matériaux dans les secteurs de la fabrication, du tourisme et de la pêche.

Pilier 4: Restaurer et mieux gérer l'utilisation des flux naturels.

Afin de parvenir à une utilisation durable des ressources naturelles et une régénération des flux naturels dans le cadre d'une EC, le gouvernement doit s'engager à:

- Développer et soutenir davantage les initiatives existantes bleues durables dans les secteurs de la pêche, du tourisme, de l'exploration pétrolière et gazière, de la bioprospection.
- Intensifier la protection de la zone économique exclusive par le biais de l'AMP, du renforcement de la surveillance des AMP existantes et de la gestion par zone, de l'augmentation des activités de restauration tout en introduisant des pénalités financières à l'encontre des contrevenants.
- Améliorer les pratiques et les capacités de surveillance existantes tout en empêchant les pratiques nuisibles en cours par le biais d'amendes.
- Mettre à disposition de meilleures connaissances des ressources naturelles dans les outils d'aide à la décision.
- Soutenir les activités de fermeture de pêche au-delà des lagons, de restauration des mangroves, les zones marines gérées localement et les AMP.

Pilier 5: Motiver les entreprises dans l'adoption de modèles d'affaires circulaires.

Afin d'inciter une transition vers une économie circulaire, l'implication des entreprises est essentielle. Pour cela le gouvernement doit:

- Fournir le soutien structurel et financier aux entreprises.
- Créer un bureau de l'économie circulaire au sein d'un ou plusieurs départements gouvernementaux;
- Créer le regroupement d'entreprises en fonction de l'activité, de l'utilisation des matériaux, des besoins en équipements et de la proximité afin d'améliorer l'utilisation des matériaux et l'efficacité des infrastructures tout en réduisant les coûts de la chaîne d'approvisionnement et du traitement des déchets en les partageant entre un groupe d'entreprises;
- Engager un dialogue avec l'industrie afin de créer une chaîne de valeur des déchets;
- Introduire un système d'allègement fiscal tel qu'une période de démarrage de 3 à 5 ans avec exonération ou réduction de l'impôt;
- Réduire la TVA pour la réparation et la rénovation afin d'encourager les entreprises de réutilisation;
- Mettre en place un dispositif de formation et d'accompagnement des particuliers et des entrepreneurs qui souhaitent se lancer dans des activités d'EC telles que le recyclage.

Sao-Tomé-Et-Principe

Pilier 1 : Etablir des règlements et des normes pour l'économie circulaire du pays.

En vue de l'accélération de la transition vers l'économie bleue et circulaire, le gouvernement doit s'engager à:

- Adopter une législation cadre qui favorise l'intégration des acteurs et les actions d'harmonisation vers une EC.
- Intégrer l'engagement en faveur de l'EC dans les stratégies d'économie bleue existantes ou à venir.

- Adopter les législations spécifiques qui s'harmoniseront avec les lois existantes et pour créer un mécanisme qui faciliteront l'interdiction d'utilisation du plastique, la gestion des déchets et des ressources, l'institution d'une REP, du ERP ou du PPP...

Pilier 2: Former des campagnes de sensibilisation et d'éducation.

Pour réaliser une EC, il est essentiel d'accroître sa connaissance à tous les niveaux, en particulier dans les secteurs clés de l'économie bleue et du secteur manufacturier. Le gouvernement doit s'engager à:

- Poursuivre les ateliers continus de culture environnementale impliquant la société dans son ensemble.
- Renforcer la collaboration entre les grands partenaires industriels et les autorités nationales.
- Réintroduire des campagnes scolaires pour sensibiliser les jeunes.
- Accroître l'interaction avec les entreprises pour leur présenter les modèles d'économie circulaire et les convaincre de leur nécessité.
- Soutenir et reproduire les initiatives en cours et les autres activités éducatives courantes au niveau des gouvernements, des entreprises et de la population.

Pilier 3: Améliorer la gestion des stocks de matériaux.

En vue d'améliorer les processus de gestion des déchets en cours, le gouvernement doit s'engager à intervenir à trois niveaux:

Optimiser les systèmes de collecte et de tri existants, à travers les actions suivantes:

- Augmenter les points de collecte, les transports et équipements de collecte.
- Améliorer les procédures de tri.
- Introduire un site de traitement qui permet la valorisation des déchets et des pratiques durables qui vont au-delà de l'incinération
- Mettre en place un dispositif de traitement des déchets hospitaliers et médicaux adéquat et durable.
- Encourager la création d'entreprise de collecte et de valorisation de déchets dans la durée et d'une manière responsable, avec les mesures incitatives qui l'accompagnent.
- Mettre en place une structure claire de gestion des déchets pour mieux répartir clairement les responsabilités tout au long du processus de collecte et de traitement.

Améliorer l'efficacité des sites de traitement de déchets:

- Augmenter l'efficacité des installations actuelles et introduire des sites plus durables comme les décharges avec congestion des gaz, l'incinération avec récupération d'énergie, les sites de tri et de nettoyage de déchets, les stations de recyclage.
- Evaluer la modernisation des usines de recyclage.
- Mettre en œuvre le système de valorisation des déchets, en explorant la valorisation énergétique par le biais de biogaz et de la production de compost organique.
- Créer de nouvelles entreprises traitant les déchets avec des motivations circulaires dans un cadre et un système structurel communs.

Au niveau de la réduction de la pollution marine par une meilleure gestion des déchets, le gouvernement doit s'engager à:

- Créer un programme de surveillance des déchets industriels avec le système de pénalités ultérieur appliqué à l'ensemble de l'industrie, pour gérer les grands flux de déchets industriels.
- Mettre en place le système de délivrance des licences commerciales par les autorités locales et de demande de paiement par quantité de déchets générés (principe de pollueur-payeur)
- Introduire une compréhension de l'utilisation des matériaux dans les secteurs de la fabrication, du tourisme et de la pêche

Pilier 4: Restaurer et mieux gérer l'utilisation des flux naturels.

Afin de parvenir à une utilisation durable des ressources naturelles et une régénération des flux naturels dans le cadre d'une EC, le gouvernement doit s'engager à:

- Développer et soutenir davantage les initiatives existantes bleues durables dans les secteurs de la pêche, du tourisme, de l'exploration pétrolière et gazière, de la bioprospection.
- Intensifier la protection de la zone économique exclusive par le biais de l'AMP, du renforcement de la surveillance des AMP existantes et de la gestion par zone, de l'augmentation des activités de restauration tout en introduisant des pénalités financières à l'encontre des contrevenants.
- Renforcer la collaboration étroite avec ERHC Energy Inc. afin d'accroître le contrôle et l'utilisation durable de la ZEE tout en évaluant les options d'énergie renouvelable.
- Améliorer les pratiques et les capacités de surveillance existantes tout en empêchant les pratiques nuisibles en cours par le biais d'amendes.
- Mettre à disposition de données probantes sur les ressources naturelles pour la prise de décisions futures concernant le taux d'extraction des ressources.
- Soutenir les activités de fermeture de pêche, de restauration des mangroves, les zones marines gérées localement et les AMP.

Pilier 5: Motiver les entreprises dans l'adoption de modèles d'affaires circulaires.

Afin d'inciter une transition vers une économie circulaire, l'implication des entreprises est essentielle. Pour cela le gouvernement doit:

- Fournir le soutien structurel et financier aux entreprises.
- Créer un bureau de l'économie circulaire au sein d'un ou plusieurs départements gouvernementaux;
- Créer le regroupement d'entreprises en fonction de l'activité, de l'utilisation des matériaux, des besoins en équipements et de la proximité afin d'améliorer l'utilisation des matériaux et l'efficacité des infrastructures tout en réduisant les coûts de la chaîne d'approvisionnement et du traitement des déchets en les partageant entre un groupe d'entreprises;
- Engager un dialogue avec l'industrie afin de créer une chaîne de valeur des déchets;
- Introduire un système d'allègement fiscal tel qu'une période de démarrage de 3 à 5 ans avec exonération ou réduction de l'impôt;
- Réduire la taxe sur la valeur ajoutée pour la réparation et la remise à neuf afin d'encourager la réutilisation;
- Mettre en place des dispositifs publics d'accompagnement des entrepreneurs et de mesures incitatives comme des subventions, des aides, des réductions d'impôts, des conseils opérationnels pour favoriser l'entrepreneuriat dans l'EC.

Seychelles

Pilier 1: Etablir des règlements et des normes pour l'économie circulaire du pays.

En vue de l'accélération de la transition vers l'économie bleue et circulaire, le gouvernement doit s'engager à:

- Adopter une législation cadre qui favorise l'intégration des acteurs et les actions d'harmonisation vers une EC.
- Intégrer l'engagement en faveur de l'EC dans les stratégies d'économie bleue existantes ou à venir.
- Intégrer les principes de l'EC dans la mise en œuvre des politiques relatives à la feuille de route pour l'EB.
- Adopter les législations spécifiques qui favorisent l'EC, dont les textes sur la REP

Pilier 2: Former des campagnes de sensibilisation et d'éducation.

Pour réaliser une EC, il est essentiel d'accroître la lisibilité à tous les niveaux, en particulier dans les secteurs clés de l'économie bleue. Le gouvernement doit s'engager à:

- Poursuivre les ateliers continus de culture environnementale impliquant la société dans son ensemble.
- Renforcer la collaboration entre les grands partenaires industriels et les autorités nationales.
- Réintroduire des campagnes scolaires ou les intégrer au programme scolaire pour sensibiliser les jeunes.

- Accroître l'interaction avec les entreprises pour leur présenter les modèles d'économie circulaire et les convaincre de leur nécessité.
- Développer une politique ou un guide de sensibilisation à l'EC.
- Faciliter l'accès au crédit pour les projets et les programmes d'EC.
- Soutenir et reproduire les initiatives en cours initiées par le secteur privé, la société civile et les autres activités éducatives courantes au niveau des gouvernements, des entreprises et de la population.

Pilier 3: Améliorer la gestion des stocks de matériaux.

En vue d'améliorer les processus de gestion des déchets en cours, le gouvernement doit s'engager à intervenir à trois niveaux:

Optimiser les systèmes de collecte et de tri existants, à travers les actions suivantes:

- Augmenter les points et la capacité de collecte.
- Améliorer les procédures de tri
- Introduire un site de traitement qui permet la valorisation des déchets et des pratiques durables qui vont au-delà de l'incinération
- Soutenir les entreprises de collecte et de tri existantes en vue d'une valorisation de déchets dans la durée et d'une manière responsable, et les reproduire à l'échelle nationale.

Améliorer l'efficacité des sites de traitement de déchets:

- Augmenter l'efficacité des installations actuelles et introduire des sites plus durables comme les décharges avec congestion des gaz, l'incinération avec récupération d'énergie, les sites de tri et de nettoyage de déchets, les stations de recyclage.
- Créer de nouvelles entreprises et renforcer le soutien et le développement des entreprises existantes (installation, technologie déployée, technique de réutilisation et recyclage effective) qui traitent les déchets avec une perspective de circularité.

Au niveau de la réduction de la pollution marine par une meilleure gestion des déchets, le gouvernement doit s'engager à:

- Soutenir le programme de surveillance existant des déchets industriels et renforcer l'application du système de sanctions et la mise en œuvre des amendes.
- Introduire une compréhension de l'utilisation des matériaux dans les secteurs de la fabrication, du tourisme et de la pêche.

Pilier 4: Restaurer et mieux gérer l'utilisation des flux naturels.

Afin de parvenir à une utilisation durable des ressources naturelles et une régénération des flux naturels dans le cadre d'une EC, le gouvernement doit s'engager à:

- Développer et soutenir davantage les initiatives existantes bleues durables dans les secteurs de la pêche, du tourisme, de l'exploration pétrolière et gazière, de la bioprospection.
- Augmenter la protection de la zone économique exclusive par le biais de l'AMP, du renforcement de la surveillance des AMP existantes et de la gestion par zone, de l'augmentation des activités de restauration.
- Améliorer les pratiques et les capacités de surveillance existantes tout en empêchant les pratiques nuisibles en cours par le biais d'amendes.
- Mettre à disposition de meilleures connaissances des ressources naturelles dans les outils d'aide à la décision sur l'extraction des ressources.
- Soutenir les activités de mise en œuvre des plans de gestion de la pêche, de la restriction de la période de licence ou le plafonnement des prises annuelles d'espèces vulnérable, de la restauration des mangroves, des zones marines gérées localement et les AMP.

Pilier 5: Motiver les entreprises dans l'adoption de modèles d'affaires circulaires.

Afin d'inciter une transition vers une économie circulaire, l'implication des entreprises est essentielle. Pour cela le gouvernement doit:

- Fournir le soutien structurel et financier aux entreprises.
- Créer un bureau de l'économie circulaire au sein d'un ou plusieurs départements gouvernementaux;
- Créer le regroupement d'entreprises en fonction de l'activité, de l'utilisation des matériaux, des besoins en équipements et de la proximité afin d'améliorer l'utilisation des matériaux et l'efficacité des infrastructures tout en réduisant les coûts de la chaîne d'approvisionnement et du traitement des déchets en les partageant entre un groupe d'entreprises;
- Engager un dialogue avec l'industrie afin de créer une chaîne de valeur des déchets;
- Introduire un régime d'allègement fiscal tel qu'une période de démarrage de 3 à 5 ans avec exonération ou réduction de l'impôt;
- Enlever la TVA pour la réparation et la remise à neuf afin d'encourager les entreprises de réutilisation;

Remerciements

Remerciements à la Commission de l'océan Indien pour la mise en œuvre du projet SWIOFISH2, avec le soutien financier de la Banque Mondiale.

Références/Informations complémentaires

Accueil | Commission de l'océan Indien (commissionoceanindien.org)

SWIOFISH2 | COMMISSION DE L'OCÉAN INDIEN

Blue Tower - 5ème étage | Rue de l'Institut, Ebène, Mauritius
Tel: (+230) 402 61 00 | E-Mail: secretariat@coi-ioc.org